MAC EPARGNANT FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 23 mai 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D: 17.170.896, un actif net de D: 17.118.746 et un bénéfice de D: 600.680, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

- 4. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- 5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 26 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	13 124 047	20 111 522
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 565 725	3 226 291
Obligations et valeurs assimilées		9 039 143	15 664 674
Titres OPCVM		519 179	1 220 557
Placements monétaires et disponibilités		4 046 849	5 798 734
Placements monétaires	5	1 499 793	3 997 136
Disponibilités		2 547 056	1 801 598
Créances d'exploitation		-	3 107
TOTAL ACTIF		17 170 896	25 913 363
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	43 929	260 458
Autres créditeurs divers	9	8 221	2 227
TOTAL PASSIF		52 150	262 685
ACTIF NET			
			/-/
Capital Sommes distribuables	12	16 670 086	25 171 573
Sommes distribuables de l'exercice clos		81	82
Sommes distribuables de l'exercice en cours		448 579	479 023
ACTIF NET		17 118 746	25 650 678
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 170 896	25 913 363

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2011	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	612 282	662 770
Dividendes		47 679	133 904
Revenus des obligations et valeurs assimilées		564 603	528 866
Revenus des placements monétaires	7	110 077	245 186
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		722 359	907 956
Charges de gestion des placements	10	(165 524)	(390 299)
REVENU NET DES PLACEMENTS		556 835	517 657
Autres charges	11	(27 908)	(33 822)
RESULTAT D'EXPLOITATION		528 927	483 835
Régularisation du résultat d'exploitation		(80 348)	(4 812)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		448 579	479 023
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres Frais de négociation		80 348 184 621 (50 425) (62 443)	4 812 159 029 1 848 027 (122 279)
RESULTAT DE L'EXERCICE		600 680	2 368 612

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2011	Année 2010	
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	600 680	2 368 612	
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	528 927	483 835	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	184 621	159 029	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(50 425)	1 848 027	
Frais de négociation de titres	(62 443)	(122 279)	
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(349 140)	(695 306)	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 783 472)	10 547 414	
Souscriptions			
- Capital	4 446 420	28 143 755	
- Régularisation des sommes non distribuables	1 088	1 141 148	
- Régularisation des sommes distribuables	72 168	657 683	
Rachats			
- Capital	(13 126 303)	(18 047 149)	
- Régularisation des sommes non distribuables	105 555	(989 446)	
- Régularisation des sommes distribuables	(282 400)	(358 577)	
VARIATION DE L'ACTIF NET	(8 531 932)	12 220 720	
ACTIF NET			
En début de période	25 650 678	13 429 958	
En fin de période	17 118 746	25 650 678	
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	183 447	103 387	
En fin de période	120 189	183 447	
VALEUR LIQUIDATIVE	142,432	139,826	
TAUX DE RENDEMENT	3,73%	10,56%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE 1: PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 7 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 06 octobre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value

potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-*Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-*Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 13.124.047 et se détaille ainsi :

	Nombre	coût	Valeur au	%
	de titres	d'acquisition	31/12/2011	Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		3 032 903	3 565 725	20,83%
Actions, valeurs assimilées et droits				
rattachés admis à la côte	_	3 032 903	3 565 725	20,83%
ARTES	25 000	233 000	240 050	1,40%
ADWYA	30 000	208 476	211 260	1,23%
ASTREE	1 216	100 299	87 552	0,51%
CARTHAGE CEMENT	264 000	708 592	1 069 992	6,25%

Pourcentage par rapport au total actifs				76,43%
TOTAL		11 864 523	13 124 047	76,66%
BTZC 10/2016	3 700	1 985 900	2 562 121	14,97%
Bons du Trésor Zéro Coupons	-	1 985 900	2 562 121	14,97%
BTA 10/2013	1	1 047	1 035	0,01%
BTA 03/2016	1 500	1 539 000	1 578 760	9,22%
BTA 03/2013	1 570	1 596 620	1 631 832	9,53%
BTA 07/2017	1 200	1 291 200	1 306 256	7,63%
- BTA 03/2019	1 200	1 224 800	1 263 012	7,38%
Bons du Trésor Assimilables		5 652 667	5 780 895	33,77%
HL 2010/1 TMM+0,75	1 500	120 000	122 364	0,71%
HL 2010/1 TF 5,25%	1 500	120 000	122 721	0,72%
HL 2008-1	5 000	200 000	207 076	1,21%
BTE 2010	2 000	180 000	181 662	1,06%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	62 304	0,36%
Obligations de sociétés		680 000	696 127	4,07%
Obligations de sociètes & valeurs assimilées		8 318 567	9 039 143	52,80%
SICAV FIDELITY	4 271	448 027	452 171	2,64%
FCP VIVEO	582	65 026	67 008	0,39%
Actions des SICAV		513 053	519 179	3,03%
Titres OPCVM	_	513 053	519 179	3,03%
TPR	90 000	528 564	535 590	3,13%
TL	3 528	100 056	101 730	0,59%
TELNET	50 000	352 136	438 300	2,56%
SALIM	22 771	605 556	683 039	3,99%
MONOPRIX	7 000	196 224	198 212	1,16%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

v	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	18 986 432	818 275	306 815	20 111 522	
* Acquisitions de l'exercice					
Actions côtées	9 075 759			9 075 759	
Bon du trésor assimilables	5 978 040			5 978 040	
Titres OPCVM	3 786 068			3 786 068	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Actions côtées	(8 902 459)			(8 902 459)	44 662
Bon du trésor assimilables	(12 379 453)			(12 379 453)	(108 594)
Obligations de sociétés	(190 000)			(190 000)	
Titres OPCVM	(4 489 864)			(4 489 864)	13 507
* Plus ou moins values					
Actions côtées			166 134	166 134	
Titres OPCVM			2 419	2 419	
Bon du trésor assimilables			16 068	16 068	
* <u>Intérêts courus</u>		(50 187)		(50 187)	
Soldes au 31 décembre 2011	11 864 523	768 088	491 436	13 124 047	(50 425)

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 1.499.793, et se détaille comme suit :

		Coût	Valeur	%
	Emetteur	d'acquisitio	au	
		n	31/12/2011	actif net
Certificats de dépôt				
Certificat de dépôt au 01/01/2012 (au taux de 3,10%)	Amen Bank	499 656	500 000	2,92%
Certificat de dépôt au 04/01/2012 (au taux de 3,10%)	Amen Bank	999 312	999 793	5,84%
TOTAL		1 498 968	1 499 793	8,76%
Pourcentage par rapport au total actifs				8,73%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2011 à D : 612.282 contre D : 662.770 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2011	2010
<u>Dividendes</u> des actions et valeurs assimilées admises à la cote	38 970	95 923
des titres OPCVM	8 709	37 981
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
intérêts des obligations de sociétés	33 978	31 478
intérêts des BTA et BTZC	530 625	497 388
TOTAL	612 282	662 770

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 110.077 contre D : 245.186 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2011	2010
Intérêts des certificats de dépôts	89 726	231 983
Intérêts des dépôts à vue	20 351	13 203
TOTAL	110 077	245 186

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à D : 43.929 contre D : 260.458 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	30 755	238 762
Rémunération du dépositaire	5 530	8 368
Rémunération du CAC	7 644	13 328
Total	43 929	260 458

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 8.221 contre D : 2.227 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	1 481	2 227
Retenue à la source	6 740	-
Total	8 221	2 227

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 165.524 contre un solde de D : 390.299 au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	141 878	361 825
Rémunération du dépositaire	23 646	28 474
Total	165 524	390 299

Note 11: Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2011 à D : 27.908 contre un solde de D : 33.822 au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	31/12/2010
Rémunération du CAC	7 644	9 026
Rémunération du CMF	20 039	24 131
Services bancaires et assimilés	124	151
Autres	101	514
Total	27 908	33 822

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2010

Montant	25 171 573
Nombre de parts émises	183 447
Nombre de copropriétaires	216

Souscriptions réalisées

Montant	4 446 420
Nombre de parts émises	32 405
Nombre de copropriétaires nouveaux	23

Rachats effectués

Montant	(13 126 303)
Nombre de parts rachetées	(95 663)
Nombre de copropriétaires sortants	(61)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	184 621
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(50 425)
Régularisation des sommes non distribuables	106 643
Frais de négociation	(62 443)

Capital au 31 décembre 2011

Montant	16 670 086
Nombre de parts	120 189
Nombre de copropriétaires	178

Note 13 : Autres informations

13.1. Données par part et ratios pertinents

Données par part	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus des placements Charges de gestion des placements	6,010 (1,377)	4,949 (2,128)	3,889 (1,117)	5,566 (1,232)	5,613 (0,901)
Revenus net des placements	4,633	2,822	2,772	4,334	4,712
Autres produits Autres charges	(0,232)	(0,184)	(0,166)	(0,310)	0,003 (0,271)
Résultat d'exploitation (1)	4,401	2,637	2,606	4,024	4,444
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,669)	(0,026)	1,180	(0,578)	0,546
Sommes distribuables de l'exercice	3,732	2,611	3,786	3,446	4,990
Variation des plus (ou moins) values potentielles Plus (ou moins) values réalisées sur cession	1,536	0,867	1,324	(1,515)	1,829
de titres Frais de négociation	0,420 (0,520)	10,074 (0,667)	3,849 (0,757)	11,845 (1,248)	1,349 (0,349)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,597	10,274	4,416	9,081	2,829
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,998	12,912	7,022	13,106	7,273
Résultat non distribuable de l'exercice	0,597	10,274	4,416	9,081	2,829
Régularisation du résultat non distribuable	0,887	0,827	1,543	(2,639)	(0,105)
Sommes non distribuables de l'exercice	1,484	11,101	5,959	6,442	2,724
Valeur liquidative	142,432	139,826	129,900	123,601	118,704
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen Autres charges / actif net moyen Résultat distribuable de l'exercice / actif	0,98% 0,16%	1,58% 0,14%	0,88% 0,13%	1,02% 0,26%	0,77% 0,23%
net moyen	2,64%	1,94%	2,99%	2,84%	4,29%

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire
La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :
- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine;
- Une commission de succés si le fonds réalise un rendement minimum exigé égal au TMM+2. Cette commission de succés qui est de 15% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son réglement se fera annuellement.
L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.